

LETTRE LI

Paulin évêque, à mes très chers, très honorables, et très saints enfants Eucher, et Galla.

Notre Seigneur, et notre Dieu soit béni de la bonté qu'il a eu de satisfaire mes désirs, m'ayant donné plus de satisfaction que je ne souhaitais dans la visite que m'ont rendue mes très chers fils Gelase, Augende, et Tigride, qui m'ont été envoyés par notre illustre frère en Jésus Christ, le vénérable prêtre Honoré, à qui Dieu a inspiré comme à vous, le soin de me consoler. Car leur ayant demandé avec empressement l'état de votre santé, et ce que vous faisiez (non que je doutasse de vos saintes occupations) ils me répondirent que grâces à Dieu vous vous portiez très bien, que vous étiez toujours saintement occupés à la pratique de la vertu, que vous travailliez tous deux conjointement à renoncer au monde, et que vous ne pensiez qu'aux moyens d'acquérir le ciel.

Je me souvenais bien que ces chers enfants qui m'avaient rendu visite de votre part l'année passée, m'avaient appris le lieu de votre demeure, aussi bien que celle du vénérable père Honoré, et qu'ils m'avaient dit que vous n'étiez pas beaucoup éloignés les uns des autres, n'étant séparés, que par un petit rocher, qui divise deux îles, dont l'une se nomme Lero, et l'autre Lerin.

C'est pourquoi ceux-ci m'ayant dit qu'ils venaient du monastère de Lerin, je me suis en même temps souvenu du nom de l'autre île, où vous vous êtes retirés, pour être éloignés du bruit, et du commerce du monde. C'est ce qui m'a donné occasion de vous écrire, pour vous marquer la reconnaissance que j'aurai toute ma vie de la bonté que vous avez pour moi, et qui me fait croire que mes lettres ne vous seront pas désagréables, vous étant particulièrement rendues par ces chers enfants que vous aimez, et qui ont eu la charité de s'en charger.

Recevez donc avec plaisir dans ce peu de paroles les marques de la tendresse de cœur, et de la parfaite amitié que j'ai pour vous. Regardez, et conservez cette lettre comme un gage de la charité qui doit nous unir intimement. J'espère que vous la recevrez en parfaite santé, et que si vous trouvez occasion de me récrire par les mêmes messagers, vous le ferez au plutôt.

Je crois que vous m'auriez fait cet honneur, si vous aviez su que ces chers enfants venaient directement chez moi. Comme je sais qu'ils sont vos voisins, je leur demandai s'ils vous avaient vu avant leur départ, et ils me dirent qu'ils n'avaient pu avoir cette satisfaction, et qu'ayant été pressés de s'embarquer, ils n'avaient pu vous aller dire adieu.

Quoique l'assurance qu'ils m'ont donné de votre santé, me réjouisse beaucoup, néanmoins, comme vous savez que *le royaume de Dieu ne consiste pas dans les paroles, mais dans la vertu*; (I Cor 4,20) et que la charité, qui en fait la plénitude, et la souveraine perfection, demande des effets, je vous prie de me donner au plutôt de vos lettres où je puisse voir les marques de votre constante amitié.

Ce n'est pas que je ne sois pleinement persuadé de la bonté que vous avez pour moi; et je fais un si grand fond sur la fermeté, et la sincérité de votre amitié, que je crois que vous pensez à moi-même durant votre silence. Car comme notre constance ne s'est point faite par les sentiments de la nature, ni de la manière ordinaire que se forme

l'amitié; mais seulement par les lumières, et les mouvements de la grâce, qui nous a unis dans le sein de Jésus Christ. Nous avons lieu de croire que cette union étant fondée sur Jésus Christ, sera invariable; car quelle force, ou quel oubli pourrait diviser ce que Dieu a parfaitement uni.

Que le Seigneur vous bénisse du haut de Sion, de cette bénédiction dont est béni l'homme qui craint le Seigneur; afin que vous viviez longtemps dans une parfaite union conjugale, que vous ayez aussi la satisfaction de voir vos enfants bénis de Dieu; que tous ensemble vous voyiez les biens de la Jérusalem céleste; et que vous demeuriez éternellement en la maison du Seigneur. C'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur, mes très chers, et très honorables enfants, avec qui je suis uni intimement par les liens de la charité.

VCO